

Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20211118-08-DE  
Date de télétransmission : 02/12/2021  
Date de réception préfecture : 02/12/2021

**République Française**

\*\*\*\*\*

**Meurthe-et-Moselle**

**DELIBERATION**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 18 novembre 2021**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
<b>45</b>	<b>34</b>	<b>34</b> <b>+ 7</b> <b>pouvoirs</b>

<b>Date de convocation</b> <b>10 novembre 2021</b>
---

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit novembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIOUS, Béatrice BOCHNAK, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, Dominique GRANDIEU, Catherine GUENSER, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents excusés : Pascal BECK, Magali CLEMENT-DILLMANN, François ROUGIEUX, Alain SOLDNER.

Représentés : Laetitia ASCHBACHER par Ludovic LEGGERI, Pascal BARTOSIK par Thierry BECKER, Céline GEOFFROY par Francis MAUGRAS, William GRAFF par Sylvie GAMEL, Jean-Jacques MAXANT par Catherine LESAINE, Jocelyne PANO par Pierre JULIEN, Odile SCHMITT par Dominique VOINSON.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Etat « Fabrique de Territoire »  
- projet Campus d'innovation**  
**N° de délibération : 8**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
34	41	41	0	0	0

### **Rapporteur : Monsieur le Président**

Le rapport « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble » de la mission coworking remis au gouvernement en septembre 2018 a permis de mettre en lumière une dynamique nationale de transformation de l'activité dans les territoires. La création de lieux facilitant le travail en communautés hétérogènes (espaces de coworking, tiers-lieux, fablab, living lab, friches artistiques, etc.) se multiplie.

Ces tiers-lieux représentent un véritable potentiel de reconquête économique des territoires, épousant les évolutions les plus récentes de notre société : le numérique bien sûr, l'apprentissage « par le faire », le travail indépendant et les nouvelles pratiques créatives et collaboratives, la transition écologique, etc.

Dans ce contexte, l'État souhaite accompagner et accélérer la dynamique en cours de création en garantissant la diversité de ces lieux et en consolidant les projets

Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20211118-08-DE  
Date de réception en préfecture : 02/12/2021

Préfecture de la Région Grand Est  
**Présentation de l'identification et le soutien de 300 projets structurants pour le rayonnement des tiers-lieux dans les territoires : les « Fabriques de Territoire ».**

Ces « Fabriques de Territoire » peuvent :

- Accueillir des activités que les tiers-lieux environnants ne pourraient pas porter comme de la formation, des ateliers avec du matériel coûteux, des événements drainant un large public, des communautés denses d'entrepreneurs, de l'incubation et de l'accompagnement à l'émergence de projets, etc ;
- Développer des partenariats d'ambition avec d'autres lieux, des entreprises (mécénat de compétence, projets partagés, présence de services d'entreprises dans le lieu...) ou des administrations (accueil de services publics, transformation numérique, accompagnement à l'open data...).
- Une « Fabrique de Territoire » aura ainsi un rôle de mise en commun, porté vers la création d'activités, les coopérations entre acteurs et le développement local. Ces lieux doivent bénéficier à l'ensemble de l'écosystème local qui anime le territoire.

L'État apporterait un co-financement sur le fonctionnement des 300 fabriques de 75 000 € à 150 000 € sur 3 ans.

### **Une Fabrique du territoire sur le Bassin de Pompey :**

L'un des principaux objectifs du projet de Tiers-lieu « Campus d'innovation » porté par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey est l'intégration dans la dynamique de l'écosystème local à travers la mise en réseaux des communautés et tiers-lieux du territoire.

A travers cette réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt, il est envisagé d'impulser un écosystème local de collaboration et de créer un climat de création commune et de mutualisation.

La fabrique pourra rayonner sur les tiers-lieux et services existants ou émergents du territoire (FL-Tech, FL-Home, FL-Job...) et réunira un large spectre d'acteurs (entreprises, élus, commerçants, étudiants, habitants...). Le projet structurant et le cœur battant de cette fabrique sera le projet « Campus d'Innovation ». Le projet consiste à la création d'une plateforme physique à proximité du Parc « Eiffel Energie » permettant de faire converger l'ensemble des acteurs de l'écosystème et d'assurer le lien en proposant des services complémentaires à l'ensemble des lieux « satellites » du territoire.

En partenariat avec l'Université de Lorraine et le laboratoire ERPI (Equipe de Recherche sur les Processus Innovatifs), il vous est proposé d'adopter une approche méthodologique basée sur la co-crétion avec l'ensemble des acteurs du territoire pour s'inscrire dans cette nouvelle logique globale.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### **Délibération**

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20211118-08-DE  
Date de télétransmission : 02/12/2021  
Date de réception préfecture : 02/12/2021

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** la candidature du Bassin de Pompey à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Etat « Fabrique de Territoire » pour le projet Campus d'innovation.

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives au dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et  
an susdits.

Pour extrait conforme  
Le Président,



Laurent TROGRILIC